

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du bureau prise par délégation

ACTE N° BC-20220509-023

du 09 mai 2022

n°023

page 1/3

EXTRAIT:

**GRAND
CHATELLERAULT**

COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION

membres en exercice : 26

PRESENTS (19) : M.ABELIN, M.COLIN, M.PEROCHON, M.DROIN, M.MATTARD, Mme BOURAT, M.JUGE, M.CHAINE, Mme LAVRARD, M.PREHER, M.CIBERT, Mme MARQUES-NAULEAU, Mme LANDREAU, M.BOISSON, M.AURIAULT, M.BAILLY, M.BRAGUIER, Mme BRAUD, M.TARTARIN

POUVOIRS (3) :

M.MICHAUD donne pouvoir à M.PICHON
Mme AZIHARI donne pouvoir à M.ABELIN
M.MEUNIER donne pouvoir à M.DROUIN

EXCUSES (4) : Mme DE COURREGES, M.BONNARD, Mme GODET, M.PICHON

Nom du secrétaire de séance : Dominique CHAINE

RAPPORTEUR : Madame Anne-Florence BOURAT

OBJET : Attribution d'aides à l'installation destinées aux professionnels de santé

Au regard des difficultés d'accès aux soins de la population et face à la désertification médicale de plus en plus prégnante, Grand Châtellerault a mis en place, par délibération du 10 janvier 2022, une aide financière à l'installation des professionnels de santé.

Cette aide de 7 500 euros s'adresse aux professions de santé en tension suivantes :

- les médecins généralistes et spécialistes,
- les chirurgiens-dentistes,
- les masseurs-kinésithérapeutes,
- les orthophonistes,
- les sage-femmes,
- les infirmiers,

Il s'agit d'une aide à la première installation dans la Vienne et sur Grand Châtellerault, en contrepartie d'un exercice libéral sur le territoire pour une durée minimale de 5 ans, selon les termes de la convention approuvée par délibération le 10 janvier 2022.

Deux professionnels de santé dont un médecin ORL et une infirmière ont sollicité cette aide. Ils répondent aux critères d'attribution et souhaitent s'installer pour un premier exercice en libéral sur les communes de Châtellerault et de La Roche-Posay (détails ci-après).

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du bureau prise par délégation

ACTE N° BC-20220509-023

du 09 mai 2022

n°023

page 2/3

	NOM	Prénom	Profession	Projet	Localisation	Date d'installation
1	RIOULT	Julie	Infirmière (IDE)	Etait IDE salariée du centre de soins de Lençloître depuis 5 ans. Fait des remplacements au cabinet infirmier de l'ex clinique Ste Anne à Châtellerault en vue de s'associer en juin.	Châtellerault – 17 rue Abbé Lalanne	Juin 2022
2	FIDANOVA	Rumyana	Médecin ORL	Installation depuis le 1er mars 2022 à La Roche Posay – Activité 100% libérale avec contrat de collaboration avec Les Thermes – Exerçait au CHU de Poitiers	La Roche-Posay – 1 rue du Docteur Jacquemin Sablon	1er mars 2022

* * * * *

VU l'article L1511-8 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°3 du conseil communautaire du 22 juillet 2020, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

VU la délibération n°31 du conseil communautaire du 22 novembre 2021 relative à la motion sur la désertification médicale du territoire : stratégie communautaire à venir pour l'aide à l'installation destinée aux professionnels de santé,

VU la délibération n°3 du bureau communautaire du 10 janvier 2022 relative à l'aide à l'installation destinée aux professionnels de santé,

VU la convention financière portant versement d'une aide à l'installation d'un professionnel de santé annexée à la délibération du 10 janvier 2022,

CONSIDÉRANT que l'accès aux soins est une des 4 priorités du Contrat Local de Santé (CLS) de Grand Châtellerault 2018-2022,

CONSIDÉRANT la baisse progressive de la démographie médicale et para-médicale sur le territoire et le nombre de départs en retraite non remplacés dans les 2 années à venir,

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide d'attribuer une aide à l'installation à 2 professionnels de santé au titre de l'année 2022 selon le tableau ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 10/05/2022

Reçu en préfecture le 10/05/2022

Affiché le

SLO

ID : 086-248600413-20220509-BC_20220509_023-DE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du bureau prise par délégation

ACTE N° BC-20220509-023

du 09 mai 2022

n°023

page 3/3

	NOM	Prénom	Profession	Projet	Localisation	Date d'installation
1	RIOULT	Julie	Infirmière (IDE)	Etait IDE salariée du centre de soins de Lençloître depuis 5 ans. Fait des remplacements au cabinet infirmier de l'ex clinique Ste Anne à Châtellerault en vue de s'associer en juin.	Châtellerault – 17 rue Abbé Lalanne	Juin 2022
2	FIDANOVA	Rumyana	Médecin ORL	Installation depuis le 1er mars 2022 à La Roche Posay – Activité 100% libérale avec contrat de collaboration avec Les Thermes – Exerçait au CHU de Poitiers	La Roche-Posay – 1 rue du Docteur Jacquemin Sablon	1er mars 2022

Adopté à l'unanimité
1 abstention (M.BOISSON)

Pour ampliation,
Pour le président et par délégation,
La directrice des affaires juridiques et institutionnelles,
Céline NICOUD

